

# Loi énergétique britannique : amendes et prison pour ceux qui refusent les pompes à chaleur

écrit par Le Media en 4-4-2 | 12 septembre 2023



*Crédit photo : Graffiti « La Liberté » sur un mur de la prison de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault, France). Xavier Malafosse, Juillet 2003, Sous licence CC BY-SA 1.0*



Crédit photo : Graffiti « La Liberté » sur un mur de la prison de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault, France). Xavier Malafosse, Juillet 2003, Sous licence CC BY-SA 1.0

*Le Royaume-Uni va imposer des amendes allant jusqu'à 15 000 £ (soit 17 455€, ndlr) et des peines de prison d'un an aux propriétaires qui ne respectent pas les normes de neutralité carbone en refusant d'installer des pompes à chaleur et d'autres améliorations énergétiques, dans le cadre d'une loi énergétique très controversée.*

Vous êtes peut-être contrarié de devoir payer une somme aussi élevée que 14,60 euros par jour pour pouvoir conduire votre voiture qui ne répond pas aux critères de la zone Ulez de Genghis Khan, ou pour d'autres frais similaires liés aux émissions ? Vous n'avez encore rien vu. Les éco-maniaques s'en prennent à votre maison, dans le cadre de leur mission disproportionnée pour nous faire mourir de froid et nous rendre plus pauvres.

Selon la nouvelle législation, qui a été adoptée sans difficulté lors de sa troisième lecture à la Chambre des communes cette semaine, **les propriétaires et les propriétaires fonciers dont les biens ne répondent pas aux objectifs de neutralité carbone pourraient être condamnés à**

**une amende de 17 455 euros et à une peine de prison pouvant aller jusqu'à un an.** Oui, vous pourriez vous retrouver derrière les barreaux si vous ne parvenez pas à installer une pompe à chaleur.

Bien que la plupart des reportages sur le projet de loi sur l'énergie se soient concentrés sur le revirement honteux du gouvernement concernant l'autorisation des parcs éoliens terrestres, il y a eu peu de couverture médiatique des clauses qui criminalisent le non-respect des réglementations sur l'efficacité énergétique. **Si le projet de loi devient loi, il permettra l'imposition de « sanctions civiles » allant jusqu'à 17 494 euros et de « délits » entraînant une peine d'emprisonnement de 12 mois maximum.**



Crédit photo : Éléments extérieurs de pompes à chaleur à usage résidentiel. (talk), CC BY-SA 3.0, 28 juin 2010

**Toute personne vendant ou louant une propriété devra obtenir un certificat de performance énergétique. Les inspecteurs auront le pouvoir d'ordonner des « améliorations » et d'empêcher la vente ou la location de la propriété si elles ne sont pas effectuées à la lettre.** Ces améliorations comprendront l'installation de pompes à chaleur, d'isolation

des combles, de double vitrage et de « dispositifs intelligents ». L'installation obligatoire de réfrigérateurs, de machines à laver, de chauffe-eau et autres, tous connectés à Internet, permettra au gouvernement et aux entreprises d'énergie de surveiller la consommation d'électricité et de couper votre approvisionnement s'ils estiment que vous en utilisez trop.

**Cela ne sort pas de mon imagination. Tout est là, dans Hansard, le compte rendu officiel du Parlement.**

Lorsque la troisième lecture du projet de loi sur l'énergie a été présentée à la Chambre cette semaine, seuls quelques députés ont émis des réserves. Il convient de mentionner les membres du Parti conservateur, notamment Jacob Rees-Mogg, John Redwood, Craig Mackinlay et Richard Drax. Le reste des députés est resté les bras croisés ou s'est retiré dans les bars et restaurants, alors que cette sinistre législation progressait pratiquement sans opposition au cours de la session. Certains des députés les plus excentriques ont même pensé que ces propositions draconiennes n'allaient pas assez loin. La députée verte de Brighton, Caroline Lucas, a appelé à mettre fin immédiatement à toute exploration de gaz et de pétrole, sur des bases bizarres selon lesquelles cela nous libérerait de la dépendance à l'égard de Vladimir Poutine.

**Hein ?**

Ed Miliband, secrétaire d'État à l'Énergie et au Changement climatique, a proposé un amendement qui aurait forcé le réseau électrique national à se débarrasser de tous les combustibles fossiles d'ici 2030.

**À l'aide !**

Heureusement, la prescription suicidaire économique de Monsieur Ed a échoué dès le départ. Mais le « débat » risible de mardi n'a fait que montrer à quel point nos représentants élus se sont soumis de manière complète et

apparemment irréversible aux fanatiques de la neutralité carbone. Quand il a fallu passer à l'action, seuls 19 députés ont voté contre le projet de loi. Donc, sur un total de 650, nous devons supposer que 631 ne se sont pas donné la peine ou croient sincèrement que transformer les propriétaires en criminels dans leur croisade insensée visant à réduire les émissions de carbone dans le monde de seulement 1 % est une manière appropriée de se comporter dans une prétendue démocratie moderne. Pensez-vous vraiment que les gens devraient être emprisonnés s'ils n'installent pas de pompe à chaleur ? Est-ce ainsi que le prétendu Parti conservateur, qui est censé défendre la liberté individuelle et une démocratie basée sur la propriété, se retrouve dans un état de désespoir ?

**Des réponses sur TikTok à Downing Street, car les médias sociaux semblent être la seule chose à laquelle les politiciens s'intéressent de nos jours.**

Rishi Sunak, Premier ministre du Royaume-Uni, fait immédiatement volte-face chaque fois qu'il est sous pression de ses députés de l'arrière-ban. Sa dernière reculade concerne les parcs éoliens terrestres, qu'il avait promis d'interdire lors de sa campagne à la direction du parti. Après une révolte de quelques députés qui jouent la carte de la vertu, en pensant à leurs perspectives de carrière future après la défenestration inévitable des conservateurs l'année prochaine, le Premier ministre avait cédé.

---

**[Lire aussi – Climatofascisme : L'Ecosse admet avoir abattu 16 millions d'arbres pour développer des parcs éoliens](#)**

---

Ils étaient dirigés par Alok Sharma, l'ancien ministre des éoliennes, qui avait fondu en larmes en 2021 lorsque les délégués à la COP26 avaient atténué ses propositions visant

à ramener le monde à l'âge de pierre. Je me demande si Sharma a pris la peine de lire les commentaires du Premier ministre indien Modi hier, alors qu'il accueillait le sommet du G20 à Delhi. Modi a clairement indiqué que, à moins que l'Occident ne soudoie les économies « émergentes » comme la sienne pour décarboner, il n'était pas question que l'Inde cesse de fonctionner, encore moins qu'elle renonce à ouvrir de nouvelles centrales électriques au charbon.

Tout cela alors que Sunak tente de conclure un accord commercial avec l'Inde. Donc, il est heureux de faire des affaires avec un pollueur international majeur, mais en même temps, il pense que c'est une bonne idée d'envoyer ses propres citoyens en prison s'ils ne parviennent pas à installer une pompe à chaleur, ce qui n'aura aucune incidence sur les émissions mondiales.

Une traduction du **Média en 4-4-2** d'après [un article de Richard Littlejohn dans le Dailymail](#).

*par [Yoann](#)*

<https://lemediaen442.fr/loi-energetique-britannique-amendes-et-prison-pour-ceux-qui-refusent-les-pompes-a-chaleur/>